



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2289

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour la pépinière généraliste Saône Mont d'Or pour son programme d'actions 2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéremian), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2289**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour la pépinière généraliste Saône Mont d'Or pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau.

La vision stratégique commune est de faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, par une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur pour lui donner les moyens de réussir.

Aujourd'hui, cette dynamique et cette structuration ont permis de placer la Communauté urbaine comme première agglomération en matière de création d'entreprise avec 14 000 créations annuelles (hors Paris). De même, l'évolution des créations d'entreprises sur les dernières années a été supérieure au niveau régional et national, et on peut noter que 1 entreprise sur 4 de la région Rhône-Alpes est créée sur le territoire de la Communauté urbaine. Enfin, Lyon confirme son leadership en France et son positionnement dans les 10 villes européennes les plus entrepreneuriales (classement ECER), soulignant une satisfaction en augmentation des entrepreneurs accompagnés dans le cadre du réseau LVE (68 % en 2007, 77 % en 2010).

En cohérence avec cette stratégie, la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien au Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour son action en tant que pépinière généraliste. Cette structure, membre du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat et labellisée en novembre 2009, contribue en effet à maintenir des résultats élevés sur le territoire de la Communauté urbaine.

Présentation de l'activité de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or

La pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or a été créée en avril 1998 au cœur du parc industriel Lyon nord, à Genay. La pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or est l'outil d'aide à la création d'entreprises du Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or.

L'objectif de la pépinière d'entreprises est de favoriser la réussite d'entreprises nouvellement créées sur le territoire, en allégeant leurs contraintes immobilières et administratives autour d'un conseil individualisé pour chacune d'entre elles.

Elle répond aux exigences de la norme AFNOR en vigueur et a d'ailleurs reçu dès 2007 le label L_VE selon des critères qui ont été définis par l'ensemble du réseau et qui garanti la qualité du service offert aux créateurs d'entreprises.

La pépinière abrite sur 274 mètres carrés 11 bureaux de 13 à 36 mètres carrés et se distingue en étant la seule pépinière de l'agglomération à proposer, sur 1 600 mètres carrés, 11 ateliers de 42 à 224 mètres carrés permettant une activité de production artisanale ou de stockage.

Elle propose des services mutualisés, un accompagnement individualisé et collectif aux porteurs de projet.

Bilan des actions réalisées pour l'année 2010

- 83 porteurs de projet accompagnés individuellement (ante-cr  ation),
- 11 entreprises h  berg  es (post-cr  ation), dont 4 qui ont int  gr   la p  pini  re sur l'ann  e 2010,
- 45 emplois cr   s sur les 5 derni  res ann  es.

L'implication dans le r  seau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat :

- participation    l'  dition 2010 du salon des entrepreneurs sur le stand "trouver un local" et "tester et valider son projet",
- p  rennisation et valorisation de la d  marche qualit   (label L_VE) sur l'outil p  pini  re d'entreprises et le guichet territorial Sa  ne Mont d'Or,
- participation aux r  unions territoriales L_VE Plateau Nord/Val de Sa  ne,
- utilisation des plaquettes L_VE lors des rendez-vous avec les porteurs de projet, en fonction de l'  tat d'avancement des projets,
- utilisation des plaquettes lors des actions locales destin  es    promouvoir l'entrepreneuriat (ex : Motiv emploi-Cellule cr  ation- reprise d'entreprises) qui a eu lieu le 15 avril    Neuville sur Sa  ne,
- d'une mani  re plus g  n  rale, le parcours L_VE et toutes les plaquettes qui y sont associ  es ont   t   renouvel  s    l'accueil de la p  pini  re ainsi que dans l'espace documentaire,
- les dipl  mes attestant que nous sommes labellis  s L_VE figurent   galement de mani  re tr  s visibles dans nos locaux.

Programme d'actions 2011

La strat  gie de la Communaut   urbaine aupr  s des p  pini  res g  n  ralistes,   l  ment structurant du soutien    la cr  ation d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le d  veloppement de leurs services et dans l'am  lioration qualitative de ceux-ci pour r  pondre notamment    la norme AFNOR relative aux p  pini  res d'entreprises.

Le programme d'actions que le Syndicat intercommunal de l'am  nagement du d  veloppement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Sa  ne Mont d'Or propose pour sa p  pini  re en 2011 r  pond    ces objectifs qui contribuent    d  velopper le suivi des cr  ateurs d'entreprise et donc am  liorer la p  rennit   des entreprises cr   es. Pour cela, les fonctions d'accompagnement en ante-cr  ation et en post-cr  ation seront r  alis  es au sein de la p  pini  re alors qu'elles faisaient jusqu'alors l'objet d'une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie.

Les trois grands objectifs poursuivis par la p  pini  re d'entreprises, en 2011, sont :

1   - Assurer un accompagnement individuel tr  s qualitatif aux entreprises h  berg  es en p  pini  re :

- s  lection et pr  paration des candidatures en comit   de s  lection,
- suivi r  gulier des entreprises h  berg  es en p  pini  re par des rendez-vous mensuels,
- mise en place de tableaux de bord,
- accompagnement du d  veloppement de l'entreprise,
- mise en place de permanences d'experts,
- charte d'accompagnement    r  actualiser.

Objectifs :

- nombre d'entreprises cr   es : entre 4 et 6 entreprises h  berg  es,
- taux de p  rennit   des cr  ateurs accompagn  s    3 ans : 85 % et 80 %    5 ans,
- temps moyen entre le premier rendez-vous d'accompagnement et la cr  ation juridique : 3 mois,
- emplois cr   s par les entreprises accompagn  es    1 an : 1    2 emplois et    3 ans : 3    5 emplois,
- nombre d'entreprises accompagn  es de 0    3 ans : entre 12 et 15 entreprises/an.

2° - Offrir des services communs adaptés aux besoins des entreprises hébergées :

Les technologies et les matériels évoluent rapidement, l'objectif est de faire profiter les créateurs des dernières évolutions technologiques en leur mettant à disposition des matériels performants leur facilitant ainsi leur quotidien dans la gestion de leur entreprise (matériel de reprographie, standard téléphonique, espace documentaire).

3° - Assurer une animation et une gestion de l'outil dynamique :

- programme de formations collectives spécifiques à la TPE en démarrage,
- réunion trimestrielle d'information générale aux créateurs hébergés,
- participation aux réseaux des pépinières (national et régional) afin de contribuer à faire évoluer l'outil dans le temps,
- mini forum de la création-reprise sur le territoire (dans le cadre de motif emploi),
- animations conviviales permettant d'instaurer un esprit "pépinière d'entreprises".

Dans le cadre de "Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat" :

- participation au salon des entrepreneurs,
- participation aux réunions territoriales L_VE,
- utilisation des plaquettes L_VE lors des rendez-vous avec les porteurs de projet et lors des actions locales destinées à promouvoir l'entrepreneuriat.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 € pour l'année 2011. Le Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or, maître d'ouvrage de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or à Genay, n'a pas reçu de subvention à ce titre en provenance de la Communauté urbaine de Lyon en 2010.

Budget prévisionnel 2011

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	10 700	Communauté urbaine	20 000
services extérieurs	32 200	communes (les 16 communes de la Conférence des maires Val de Saône)	47 000
autres services extérieurs	27 000	autres produits de gestion courante	96 000
charges de personnel	93 100		
Total	163 000	Total	163 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit du Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or à Genay dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le Syndicat intercommunal de l'aménagement du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 358 - fonction 90 - opération n° 1586, selon l'échéancier suivant : 16 000 € en 2011 et 4 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.